

### Subsides

Lorsque nous terminerons le débat sur cette question, nous parlerons du programme des initiatives locales et des divers programmes à l'intention des jeunes. Bon nombre d'entre eux sont très valables mais certains ne sont que des programmes de dépannage. Je suis favorable à l'idée des travaux d'équipement et j'espère qu'ils obtiendront de bons résultats, mais, à mon avis, si ces fonds avaient été proposés d'une façon différente, je me demande si cela n'aurait pas fourni un meilleur objet de débat et donné aux députés l'occasion de faire des propositions afin de permettre l'expansion qui s'imposera dans les quatre ou cinq années à venir.

**M. l'Orateur:** La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** Le vote.

**M. l'Orateur:** Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**M. l'Orateur:** Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur:** A mon avis, les oui l'emportent.

**M. Nielsen:** Sur division.

**M. l'Orateur:** Je déclare la motion adoptée sur division. (La motion est adoptée).

**M. l'Orateur:** Sauf erreur, selon l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, nous allons maintenant faire l'appel des motions n<sup>os</sup> 6, 7 et 8.

### MOTIONS TENDANT À L'ADOPTION DES CRÉDITS 35a, 40a, ET 45a, MINISTÈRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

**L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor)** propose:

Que le crédit 35a, au montant de \$850,000 du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, pour le Programme de sécurité de revenu et d'assistance sociale—Dépenses de fonctionnement, Budget supplémentaire (A) pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973, soit agréé.

Que le crédit 40a, au montant de \$2,685,000 du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, pour le Programme de sécurité de revenu et d'assistance sociale—Contributions, Budget supplémentaire (A) pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973, soit agréé.

Que le crédit 45a, au montant de \$1,000,000 du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social pour la santé et le sport amateur—dépenses de fonctionnement, Budget supplémentaire (A) pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973, soit agréé.

**M. Heath Macquarrie (Hillsborough):** Monsieur l'Orateur, j'éprouve une grande satisfaction à prendre la parole au cours de ce débat, car même si je me suis levé maintes fois ces derniers temps, j'ai eu rarement l'occasion de me faire entendre. J'attache beaucoup d'importance à ces crédits, tout comme mes collègues qui me connaissent et qui connaissent mes intérêts. J'aimerais tout d'abord commenter les crédits concernant la santé et le sport amateur, domaine auquel j'ai porté beaucoup d'intérêt, même si je n'y ai pas accompli de grandes prouesses. Un très gros crédit figure au poste du Programme de sécurité du revenu et d'assistance sociale, et il n'est pas sans causer

une immense inquiétude à la population du pays, et également, sans aucun doute, aux députés.

Je ne reprendrai pas les arguments favorables ou défavorables à ces prévisions sous leur forme actuelle. Toutefois, si nous regardons de près, ou même en passant, certaines lois relatives à l'ensemble de la question de la santé et du sport amateur, on voit qu'elles exigent que les divers organismes dûment constitués présentent des rapports et que le ministre dépose ces rapports sur le Bureau de la Chambre à un moment donné. Assurément, nous pouvons faire des commentaires et des allégations très graves sur l'omission des obligations relatives à ces rapports présentés par des organismes chargés de très lourdes responsabilités.

Récemment, le pays n'a pas manqué de s'inquiéter de l'événement sensationnel qui s'annonce pour nous dans le domaine du sport amateur, savoir les Jeux olympiques de l'été 1976. Néanmoins, je pense que ce n'est pas cet événement sensationnel qui devrait ici nous inquiéter, mais plutôt la préparation du peuple canadien, particulièrement de la jeunesse, pour un événement de ce genre. Il faudrait donc réfléchir profondément au programme de santé et de sport amateur alors que le Canada se prépare non seulement à être l'hôte des Jeux olympiques, mais aussi à s'y tailler une place. Une autre raison de me préoccuper de cet aspect du vote est la manchette assez inquiétante d'un hebdomadaire qui vient juste de sortir de presse. Ce grand hebdomadaire national mentionne en fait que le problème de la drogue qui touche notre pays aujourd'hui est très sérieux à l'heure actuelle et qu'il ne s'est nullement atténué malgré le nombre de commissions que nous avons créées. Il mentionne que les jeunes Canadiens sont aux prises avec de graves problèmes. Si un programme sain, bien orienté et judicieusement subventionné viendrait encourager la culture physique et le sport amateur pourrait atténuer ces problèmes et amoindrir leur influence pernicieuse, nous devrions nous en préoccuper et il est donc à propos de discuter la question sur laquelle ce crédit attire notre attention.

• (1230)

J'aimerais revenir avec un peu plus de sérieux à la question de la santé physique. Bon nombre de députés savent qu'une analyse et enquête faite récemment et, je crois, sérieusement à propos de la santé physique place notre pays au 21<sup>e</sup> rang dans l'échelle de la santé physique de tous les pays qui ont participé aux Jeux olympiques. Ceci devrait nous persuader qu'il y a une grave carence. Manque de crédits, manque d'installations, manque d'orientation ou orientation inefficace, je ne sais pas. Nous votons des crédits considérables et nous venons ici y ajouter des crédits supplémentaires. Voilà ce qui en est, pourtant nous sommes au 21<sup>e</sup> rang.

Je vois en face l'ancien ministre qui pourrait très bien se joindre à moi pour dire aux jeunes Canadiens: Fais ce que je dis et non pas ce que je fais, à l'égard de certaines de ces questions. Je suppose que, pour prendre un cas individuel, si la région dont je viens avait eu de meilleures installations, je ne dirais pas maintenant à 53 ans: Fais ce que je dis, mais ne fais pas ce que je fais. La majeure partie des subventions que le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a affectées revient à la direction des «sports» et il se peut que nous devrions nous attacher davantage à ce mot qu'à celui de «conditionnement physique». Voilà ce qui doit attirer notre attention et nous causer une vive inquiétude.

En 1970-1971, 59 organismes de sports nationaux ont reçu des subventions de l'ordre de \$1,490,000. Des subven-